

Règlement d'ordre intérieur

Les instructions citées dans ce document s'appliquent à toutes les personnes présentes sur le complexe du Golf Henri-Chapelle. Toute personne doit avoir pris préalablement connaissance de ce règlement d'ordre intérieur ainsi que des règles locales, et les respecter. Tout joueur qui ne respecterait pas ces consignes après un premier avertissement du marshal ou d'un employé du golf peut se voir refuser l'accès au club.

Ensemble du site

- En application de l'art. 3/1 de la Loi du 22.12.2009 instaurant une réglementation relative à l'interdiction de fumer dans certains lieux et à la protection de la population contre la fumée du tabac, il est interdit de fumer sur l'ensemble du site du Golf Henri-Chapelle.

Parking

- Prière de vous garer sur le parking principal. Le parking de l'hôtel est exclusivement réservé aux clients qui y séjournent.
- Les places marquées des mentions « Pro/Staff » et « Directeur » sont uniquement réservées au personnel du golf.
- Le Golf Henri-Chapelle décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols, litiges ou pertes.

Comportement

- Tous les employés, membres et invités du Golf Henri-Chapelle doivent être traités avec respect.
- Veuillez respecter les autres joueurs sur les parcours ; ne soyez pas trop bruyant, veuillez mettre vos GSM sur silencieux et avoir un comportement correct, courtois et sportif.
- En ce qui concerne la tenue vestimentaire, celle-ci doit être adaptée à la pratique du golf (voir annexe tenue vestimentaire ci-dessous). Des chaussures de golf sont obligatoires sur les parcours.
- Il est interdit de jeter des déchets ou autres objets sur les parcours. Ceux-ci doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.
- Les chiens sont strictement interdits sur les terrains.

Accès aux parcours

- Seuls les joueurs possédant le brevet d'aptitude, un handicap 54 et étant affiliés dans un club sont autorisés à jouer sur nos parcours 18 trous.
- L'accès à notre parcours 9 trous ne requiert pas la possession du brevet d'aptitude. Celui-ci est ouvert à tous.
- L'accès aux parcours vous sera refusé si vous ne vous procurez pas de greenfee ou que vous n'êtes pas membre du Golf Henri-Chapelle.
- Pour les paiements, toutes les cartes bancaires sont acceptées, à l'exception d'American Express.
- Chaque joueur est supposé avoir pris connaissance de ce règlement et des règles locales avant de fréquenter nos installations.
- Le Golf Henri-Chapelle décline toute responsabilité en cas d'accidents, blessures, vols, litiges ou pertes.

Green fees

- Les joueurs extérieurs doivent obligatoirement présenter leur carte fédérale de l'année en cours à la réception afin d'avoir accès aux parcours.
- En cas d'affluence sur les terrains, nous nous permettrons de compléter les flights composés de moins de 4 personnes.
- Les joueurs invités doivent se présenter personnellement à la réception au minimum 20 minutes avant l'heure de départ en compagnie du membre qui les a conviés.

Driving Range

- Les balles du Driving Range sont la propriété du Golf Henri-Chapelle. Prière de ne pas les emporter.
- Ces balles ne peuvent en aucun cas être utilisées sur les parcours ou autres zones d'entraînement.
- Pour votre sécurité, il est strictement interdit de jouer ou de circuler sur la pelouse du Driving Range.
- Après avoir tapé vos balles, merci de rapporter les seaux dans le cagibi.
- Seuls les pros de notre Golf Henri-Chapelle Academy sont autorisés à donner cours au sein de notre club.
- Il est interdit d'y pratiquer une activité commerciale sans autorisation préalable de la part du Management.

Départs

- Les joueurs doivent être présents au trou n°1 au minimum 5 minutes avant leur tee-time.
- Les départs s'effectuant du trou n°10 requièrent une autorisation préalable délivrée par un membre du personnel.
- Les joueurs présents au trou n°9 ont toujours la priorité de jeu sur ceux voulant débiter du trou 10.

Temps de jeu

- Evitez de jouer trop lentement, un timing doit être respecté :
Un flight de 4 personnes doit au minimum avoir atteint la moitié du parcours après 2h30 de jeu. Dans le cas contraire, ceux-ci seront contraints d'accélérer leur rythme afin de ne pas pénaliser les flights qui les succèdent.

Jeu sur les parcours

- Chaque joueur doit être muni d'un relève-pitch.
- Les divots doivent être immédiatement remis en place et aplanis sur les départs et l'ensemble du parcours.
- Merci de veiller à effacer les marques laissées suite à votre passage (pitch, traces de pas, ...) afin de préserver les greens dans le meilleur état possible.
- Merci de ratisser les bunkers après y avoir joué et de replacer le râteau sur le fairway après utilisation.
- Les buggies et trolleys ne peuvent être employés qu'aux endroits où ils sont autorisés. Merci de respecter la signalisation. Il est strictement interdit de stationner ou de circuler sur les greens avec les buggies. Les règles d'utilisation des buggies sont affichées dans ceux-ci. Merci d'en prendre connaissance.
- Lorsque les wintergreens sont d'application, il est interdit de jouer sur les greens d'été.

Sécurité

- Gardez une distance suffisante entre les flights. Ne jouez pas votre balle avant de vous être assuré que le flight précédent soit hors d'atteinte.
- En cas de perturbations climatiques (orages ou tempêtes imminentes), une alarme sera déclenchée. Dans cette situation, interrompez immédiatement le jeu et mettez-vous en sécurité. Suivez notre règlement spécial orage prévu à cet effet.
- Un buggy ne peut être conduit que par une personne majeure. Nous précisons que leur utilisation n'est autorisée que dans le cadre d'une partie et non pour « l'amusement ».
- Il est strictement interdit de déranger la tonte des robots-tondeuses sur les parcours. Tout dommage sera poursuivi et facturé.
- Les enfants et adolescents doivent impérativement être accompagnés d'un adulte sur nos parcours.
- Les joueurs doivent prêter attention aux marcheurs se promenant sur les servitudes.
- Un défibrillateur est à disposition dans le hall d'entrée en cas de problème. Notre personnel a suivi les cours de premiers soins et est habilité à s'en servir.

Marshal

- Les marshals veilleront au bon respect des consignes de ce règlement d'ordre intérieur.
- Leurs instructions doivent toujours être respectées.
- En cas de non-respect de ce règlement ou des consignes du marshal, celui-ci est habilité à exclure un joueur du parcours.

Numéro de téléphone en cas de problème :

- Appel d'urgence : 112 Réception : 087 88 19 91 Restaurant : 087 88 27 43



Annexe : Tenue vestimentaire

LE CODE VESTIMENTAIRE DU GOLF

Comme chaque sport, le golf possède son dress code particulier :

NE SONT PAS ACCEPTÉS :

- Shorts, trainings, joggings, leggings et bluejeans
- T-shirts sans cols
- Vêtements mal ajustés et /ou vêtements troués
- Chaussures de ville, chaussures à talon pour les dames

REQUIS :

- Pantalons ou bermudas,
pour les hommes juste au-dessus des genoux.
- Pour les dames, pantalons et jupes
juste au-dessus des genoux.
- Polos/bulls/blouses pour les dames avec col,
avec ou sans manches.
- Polos/pulls pour les hommes avec col et manches,
polos/pulls dans les pantalons.
- Chaussures de sport ou chaussures de golf.





Annexe : plan orage



PROCÉDURE EN CAS D'ORAGE :

Chers visiteurs,

Une procédure a été mise en place en cas d'interruption du jeu pour cause d'orage. Nous vous demandons dès lors de respecter scrupuleusement les signaux ci-dessous.

Cette procédure est mise en place durant les heures d'ouverture du secrétariat.

En dehors de ces heures, veuillez agir de manière raisonnée et vous abriter afin d'éviter tout risque inutile.

Les signaux sonores suivants sont d'application pour suspendre le jeu :

• **Interruption de jeu immédiate :**

Un signal sonore prolongé.

→ Il s'agit d'une interruption **provisoire** de jeu, nous vous invitons dès lors à vous mettre à l'abri dans un chalet mis à votre disposition à cet effet. Lorsque vous entendrez deux signaux sonores courts, vous pourrez reprendre le jeu, là où vous l'avez arrêté. La disposition des abris est indiquée ci-dessous par des points jaunes sur la carte.

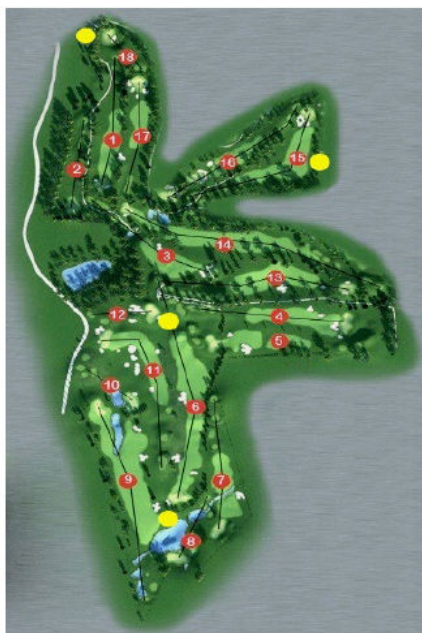
• **Interruption de jeu définitive :**

Trois signaux sonores consécutifs, de façon répétée.

→ Il s'agit d'une interruption **définitive** de jeu, et il vous est dès lors demandé de rejoindre le Club House le plus rapidement possible.

• **Reprise de jeu :**

Deux signaux sonores courts, de façon répétée.



Annexe : règlement buggy

Please follow scrupulously the rules you find here, which are to prevent damages on the courses and are for your own safety

GENERAL

2 persons maximum in a buggy

It's forbidden to drive a buggy under the age of 18

Keep the buggy clean and return it to where you picked it up

Don't forget to return the key to the reception

COURSES

Keep away from the tee markers

Keep away from the green, fore-green and near the bunkers

Drive on paths where possible or use the rough

Follow the Marshal's instruction

In case of breach of any of these rules, the buggy driver can be asked to bring back the buggy without any refund

! The use of a buggy is at your own risk !

Any damage caused will be billed.

The house rules can be consulted on our website.

Reception: 0032.87.88.19.91



Achtung - Mähroboter !
Bitte halten Sie Abstand

Attention - Robot tondeuse !
Merci de garder vos distances

Oppassen - Robot maaiër !
Aub afstand houden

